

Affaire suivie par :
Jean-Pierre LE FRANC
Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.E.A.SMAGY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT MARTIN D'ABBAT

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY

Prélèvement	00110834	Commune	SAINT MARTIN D'ABBAT
Unité de gestion	0203 SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY	Prélevé le :	jeudi 07 décembre 2017 à 08h43
Installation	UDI 000619 SYND.ST MARTIN D'ABBAT	par :	CARSO-CP
Point de surveillance	P 000000585 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	ECOLE CUISINE CANTINE SCOLAIRE	Motif:	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	12,4	°C				25,00
Chlore libre	<0,03	mg/LCl2				
Chlore total	<0,03	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1FM Code SISE de l'analyse : 00121991 Référence laboratoire : LSE1712-17557

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélométrique NFU	0,31	NFU				2,00
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,10	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	278	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
-------------------	-------	------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	24	µg/l				200,00
Manganèse total	<10	µg/l				50,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00110834)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Orléans le 26 décembre 2017

P/ la déléguée départementale
L'ingénieur d'études sanitaires

Vincent MICHEL